

# LA CASCADE DES MOULINES



## Site inscrit

Canton : **Saint-Vaury**

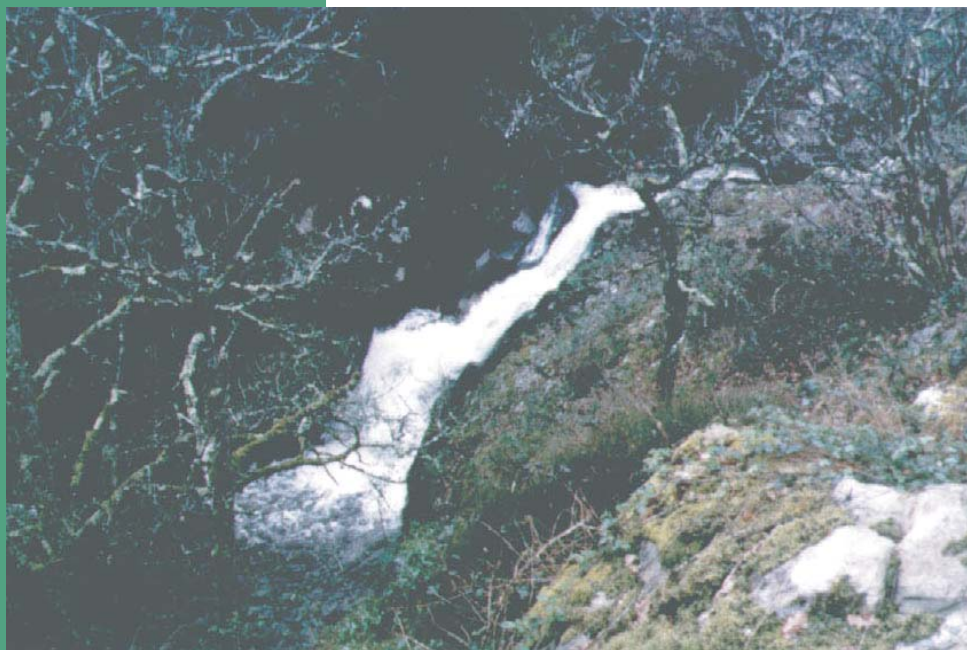
Commune :

**Anzême**

Superficie : **30 ha**

Date de protection :

**25/04/1991**



La cascade des Moulines

## Nature et intérêt du site

La Siauve, affluent de la Creuse, est un ruisseau paisible sur la grande majorité de son cours. Prenant sa source au nord-est de Saint-Vaury, il coule dans un paysage de plateau aux formes douces, aux vallées peu marquées. La dernière partie de son cours, non loin d'Anzême présente des caractères différents. Un rétrécissement progressif du talweg précède la cascade des Moulines, suivie d'une série de rapides avant que la Siauve se jette dans la Creuse au sortir des gorges d'Anzême.

En s'appuyant en aval sur le périmètre du site classé des gorges d'Anzême, le site inscrit de la cascade des Moulines englobe le monument naturel et ses abords.

Dans ce site on distingue 3 paysages :

- La partie amont commence à l'endroit où les prairies bocagères de la Vallée de la Siauve font place à un boisement naturel qui s'est installé en raison de la pente et de la faible valeur agronomique des sols.

A l'approche d'une barre rocheuse qui provoque la chute d'eau, le talweg s'élargit et offre un fond plat dû à des accumulations d'alluvions où l'on remarque des prairies humides aujourd'hui inutilisées. Un léger méandre du ruisseau aux berges sableuses annonce un ralentissement de la vitesse de l'eau.

• A cet endroit, la vallée change brutalement de physionomie. Les versants se resserrent en raison de la présence d'une importante barre rocheuse qui coupe en oblique le vallon comme si une coulée de lave issue du plateau s'était épanchée sur le versant sur une dizaine de mètres d'épaisseur.

Sur la rive gauche, cet affleurement rocheux granitique se confond avec le profil abrupt du versant. Il se distingue nettement en raison de la rareté de la végétation arbustive. Sur la rive opposée, la masse de rochers crée un véritable barrage de 13 à 20 m de hauteur où l'érosion a sculpté des excavations, des replats, des falaises, des gradins et des fissures. Quelques arbres rabougris, des bruyères,... poussent dans les anfractuosités. Pour chaque versant, une lande à bruyère, fougères, genêts, genévriers et petits chênes fait la liaison entre la barre rocheuse et le rebord du plateau.



Cette partie du site, essentiellement minérale et peu végétalisée, permet d'avoir une vue d'ensemble sur la vallée, la brèche créée par l'érosion dans la masse rocheuse, ainsi que la cascade.

En général, on aborde la cascade des Moulines à partir du sommet de la barre rocheuse. Du haut des petites falaises, l'approche de ce monument naturel donne, en surplomb, une impression vertigineuse. La chute d'eau qui atteint environ 8 m de hauteur se fait en plusieurs paliers successifs en raison de la présence de blocs rocheux encombrant l'entaille. A chaque fois, l'eau contourne avec fracas un ou plusieurs rochers, tombe dans un bassin naturel en écumant. Parfois un gros rocher sépare la cascade en 2 bras. Puis l'eau se calme et en même temps que le bruit devient moins sourd la Siauve coule dans un talweg étroit supportant des versants tapissés de taillis de feuillus.

• A partir de cet endroit, on découvre un paysage différent.

Le fond de la vallée s'évase du fait de la petite île herbeuse créée par les 2 bras. La rivière file ensuite rapidement dans un lit étroit mais profond et engloutit quelques roches gênant sa course. Lorsqu'elle reçoit un petit affluent rive gauche, la Siauve se scinde en de multiples bras, ouvrant la vallée par de nombreuses îles. Puis son lit s'élargit de plus en plus en une rivière beaucoup plus calme, qui se mêle aux eaux de la Creuse.

Tout au long du parcours de la Siauve, les méandres assez marqués ont créé un jeu d'alternances régulières dans la forme des versants. Aux grands talus raides, moussus, tapissés de fougères et de ronces, succède un sol glissant de feuilles mortes, très pentu et dépourvu de roche, où pousse un bois de chênes et hêtres avec du houx en strate arbustive. Lorsque la falaise ou le versant boisé s'arrête sur une rive, l'autre prend le relai.

En aval des cascades, une langue de prairie s'immisce dans le fond de vallée et l'élargit. Par le même jeu d'alternances dû aux méandres, cette prairie, tout d'abord située en rive gauche, passe en rive droite après avoir franchi la passerelle reliant le hameau du Theil à Anzême.



La cascade

## Evolution du site

Les prairies de fond de vallées ont l'air d'être abandonnées, quelques-unes s'enfrichent. Les landes sur les versants sont rarement nettoyées, les friches les envahissent peu à peu. Des actions d'entretien de ces espaces devraient être engagées pour maintenir des " clairières " dans cette vallée profonde où la densité du boisement limite considérablement la lisibilité du site.

Les landes tapissant le haut des falaises, principalement au-dessus des cascades, présentent un aspect intéressant du site ; ce sont surtout les visiteurs qui, par leurs passages fréquents, l'entretiennent au niveau des cascades. Par contre, il est difficile de concilier la randonnée et la pratique du moto-cross qui, si elle se développait, pourrait créer des nuisances dans le site.

Les ronces, les falaises et le sol glissant empêchent toute possibilité de longer le cours de la Siauve, d'autant plus qu'aucun pont ne permet d'enjamber le ruisseau lorsque le parcours paraît plus aisé sur le versant opposé. Ce problème nuit largement à l'appréhension globale du site qui, bien que protégé sur une grande longueur, n'est pratiqué qu'en aller-retour.

Sachant qu'en outre le site des Gorges d'Anzême est lui aussi protégé, il serait intéressant de proposer des liaisons de l'un à l'autre ainsi qu'avec le bourg.